

RESUME DE L'EXPOSE N°1 fait par le S/C NGANTI Alain

Thème : Protection de l'image des Forces armées face aux menaces cyber-informationnelles : cas du Cameroun.

Problématique : Comment l'armée camerounaise peut-elle préserver sa crédibilité et sa réputation face à l'essor de la désinformation, des cyber-attaques et des réseaux sociaux qui transforment le cyberspace en un nouveau champ de bataille ?

Points Clés du Résumé :

I- Diagnostic des Menaces : L'image des FDS est vulnérable aux « Fake News », à la manipulation d'images (deepfakes ou vidéos décontextualisées) et aux campagnes de dénigrement orchestrées par des groupes hostiles. Ces menaces visent à rompre le lien « Armée-Nation ».

II- Le Cadre Normatif : Pour riposter, le Cameroun s'appuie sur un arsenal juridique robuste, notamment la **loi de 2010 sur la cybersécurité** et le code pénal, qui sanctionnent la propagation de fausses nouvelles et l'atteinte à la défense nationale.

III- Dispositifs Opérationnels :

1. **Communication Proactive** : Le rôle central de la Division de la Communication (DIVCOM) du MINDEF pour démentir les rumeurs en temps réel.

2. **Cybersurveillance** : L'action de l'**ANTIC** et de la gendarmerie pour traquer les sources de malveillance numérique.

3. **Discipline Interne** : Le rappel strict de l'obligation de réserve et du bon usage des réseaux sociaux par les militaires eux-mêmes.

IV- Enjeux : La protection de l'image ne relève pas seulement de la communication, mais de la **Souveraineté Numérique**. Une armée discréditée en ligne est une armée affaiblie sur le terrain physique.

Conclusion : La protection de l'image des FDS nécessite une stratégie hybride mêlant technologie de pointe, veille informationnelle constante et une éducation citoyenne au numérique pour désamorcer les manipulations avant qu'elles ne deviennent virales.